

CHARTRE DES VALEURS DU RESEAU

Préambule :

Le réseau « Les Ambassadeurs de l'Anjou bleu » est né en novembre 2015 sous l'impulsion d'un groupe de professionnels touristiques réunis autour d'une même ambition : **fédérer toutes les énergies pour accroître la notoriété de la destination Anjou bleu et contribuer au développement du tourisme local aux côtés des acteurs institutionnels** (Offices de Tourisme, Anjou bleu Pays Segréen...).

Cette charte est ainsi garante des valeurs et des engagements qui fondent ce réseau professionnel. Elle expose les principes qui guident les Ambassadeurs dans leur fonctionnement, leur organisation et leurs actions. Les Ambassadeurs défendent aussi l'idée d'une autre culture du développement touristique basée sur des dynamiques participatives et collaboratives.

Les valeurs fondatrices :

Ce réseau se veut avant tout une **communauté d'accueillants et de promoteurs actifs et engagés pour la valorisation des atouts et richesses touristiques de l'Anjou bleu.**

[ENGAGEMENT]

Il agit dans un esprit de **cohésion et de partage** en privilégiant les actions collectives et concertées **dans l'intérêt du développement touristique du territoire.**

[COHESION / INTERET GENERAL]

Il entend rassembler les professionnels touristiques autour de préoccupations communes en favorisant **les débats, les échanges de bonnes pratiques, les partenariats et l'interconnaissance.** [MISE EN RESAU / SOLIDARITE]

Il a la volonté permanente de contribuer à la recherche de solutions nouvelles **garantes du développement des entreprises touristiques locales et de la qualité des prestations** proposées aux clientèles.

[PROFESSIONNALISME]

Les objectifs prioritaires :

- Créer de la cohésion entre les acteurs du tourisme et encourager le travail collaboratif
- Contribuer à la promotion des offres locales et à l'accueil des clientèles touristiques
- Favoriser l'interconnaissance et la connaissance de la destination Anjou bleu
- Etre force de proposition et d'expression auprès des décideurs locaux
- Soutenir et parrainer les créateurs d'activités touristiques

Qui peut être « Ambassadeur » ?

L'ensemble des prestataires touristiques œuvrant sur le territoire de l'Anjou bleu répondant aux critères suivants :

- Etre gestionnaire d'une activité touristique : site de visite ou de loisirs, lieu de restauration ou hébergement
- Etre référencé par un des Offices de Tourisme / Syndicats d'Initiative du territoire
- S'inscrire dans une démarche professionnelle prenant en compte les attentes clientèles et l'exigence de qualité constante
- Etre soucieux des enjeux de développement touristique de son territoire

Quels peuvent être les rôles d'un Ambassadeur ?

- Connaître les principales caractéristiques de son territoire dans ses différentes dimensions - architecturales, socioculturelles, historiques, environnementales,

agricoles, paysagères - et être capable de transmettre ces connaissances au grand public.

- Connaître et avoir visité les principales offres touristiques de l'Anjou bleu et contribuer à leur promotion.
- Mettre à disposition de ses visiteurs/clientèles une documentation touristique complète et approfondie à consulter sur place ou à emporter.
- Faire appel aux relais d'information touristiques locaux en cas de besoin (Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative)
- Faire connaître, valoriser et promouvoir les productions locales et les bonnes tables
- Faire connaître la destination hors des frontières de l'Anjou bleu au sein de ses cercles professionnels, personnels ou affinitaires
- Participer aux débats et réunions organisées par le réseau
- Participer à sa mesure à des actions collectives initiées par le réseau
- Partager ses expériences et ses pratiques auprès des autres membres du réseau

Comment devient-on Ambassadeur ?

Le titre d'Ambassadeur est attribué à toute personne en faisant la demande, répondant aux critères et ayant formalisé son engagement par la mise en œuvre d'une ou plusieurs actions concrètes en faveur de la destination Anjou bleu.